

Questions orales

LES DÉPENSES DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que le projet de loi en question ne traite pas des dépenses électorales ni du financement des partis. Il sait qu'il y a un an et demi, j'ai demandé au gouvernement de présenter une mesure en ce sens. Il sait aussi que le gouvernement n'a pas bougé d'un pouce depuis cette date et qu'il a refusé de présenter une telle mesure, bien qu'il ait promis à maintes reprises de le faire.

Le Parti conservateur au Québec a déclaré qu'il ne recueillera aucun don des sociétés pendant la campagne. Le bureau national du Parti conservateur paye les frais de déplacement du chef, tout le temps d'antenne à la télévision en anglais et en français, de même que la publicité dans les journaux. Les grandes sociétés de la province de Québec, et aussi celles qui ont pignon sur la rue Bay, ont donné plus de 6 millions de dollars aux Conservateurs l'année dernière. Le ministre admettra-t-il que cet argent sera dépensé au Québec tout aussi bien qu'ailleurs au Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je croyais que le député posait ses questions très sérieusement et je ne pensais pas qu'il se traînerait dans la fange à propos d'une question que je prends très au sérieux.

Premièrement, le député se trompe complètement quand il dit que nous n'étions pas disposés à présenter le projet de loi sur les dépenses électorales. Il y a eu un échange de lettres à ce sujet. Il y a désaccord entre le parti du député et le notre en ce qui concerne la définition des dépenses électorales, mais ce n'est pas une raison pour ne pas renvoyer la question au comité pour qu'elle y soit étudiée de façon plus approfondie. Nous avons proposé une définition et nous sommes prêts à nous réunir de nouveau et à en proposer une autre. Nous sommes tout à fait disposés à faire avancer ce dossier.

D'autre part, le député laisse entendre que la proposition qui a été faite dans la province de Québec a quelque chose de fondamentalement mauvais. Je ne vais pas entrer dans les détails de cette affaire pour le moment, mais je peux assurer au député qu'il serait préférable de s'en remettre au comité où des représentants de tous les partis pourraient l'examiner. Comme je l'ai dit vendredi, monsieur le Président, nous sommes prêts à le faire.

M. Broadbent: Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que le Nouveau parti démocratique est le seul parti, à notre connaissance, qui a proposé une définition du genre de celle qu'il réclame. Le parti ministériel n'a proposé aucune définition de ce genre. Quant à nous, nous n'avons jamais dévié de notre position là-dessus, nous voulons une réforme.

[Français]

LES CONTRIBUTIONS DES GRANDES SOCIÉTÉS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma dernière question est simplement celle-ci: Le caucus conservateur dans la province de Québec a promis que comme parti il ne veut pas avoir l'argent des sociétés, des syndicats, simplement l'argent des particuliers. Ma question est très simple: Est-il vrai, oui ou non, que pendant la prochaine campagne, dans la province de Québec, la campagne nationale des

conservateurs utilisera l'argent des grandes sociétés de Bay Street, à Toronto, l'argent des grandes sociétés de la rue Saint-Jacques, à Montréal? Est-ce que les grandes sociétés vont payer pour la campagne nationale dans la province de Québec, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, c'est une question très importante. Malheureusement, je n'en ai pas saisi tous les détails, et j'aimerais bien l'entendre avant d'y répondre.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je vais répéter la question en articulant très clairement et si le ministre peut faire taire ses collègues, il l'entendra peut-être.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Le vice-premier ministre reconnaîtra-t-il qu'au cours de la prochaine campagne électorale, malgré ce qu'en a dit le caucus conservateur du Québec, l'argent reçu des grandes entreprises de la rue Bay et de la rue Saint-Jacques à Montréal, totalisant plus de 6 millions de dollars l'année dernière, sera dépensé dans la province de Québec au cours de la campagne nationale qui est imminente pour financer les tournées du chef, la publicité dans les journaux et à la télévision? Répondra-t-il à cette question par oui ou par non?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je ne suis pas au courant des détails, mais si j'ai bien compris, le caucus du Québec a décidé que les associations locales de cette province seraient assujetties à de nouvelles règles concernant le financement, règles qui limiteraient à 5 000 \$ les dons des particuliers et qui ne permettraient aucune contribution par des sociétés, associations ou syndicats. A ma connaissance, telle est la situation.

* * *

LES PORTS

THUNDER BAY—LA BAISSÉ DES EXPÉDITIONS DE CÉRÉALES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne le port de Thunder Bay entraînent des conséquences dévastatrices. Quelque 700 manutentionnaires du grain et débardeurs ont été mis en disponibilité, quatre silos sur 13 ont été fermés et 20 des 64 navires céréaliers attendent inactifs dans les Grands Lacs.

Que fait le gouvernement pour corriger cet état de choses et pour s'assurer de faire obtenir à ce port sa juste part des activités de manutention du grain et de protéger l'emploi de ces travailleurs de Thunder Bay?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, nous traversons une période assurément très pénible, ce qui prouve encore une fois à quel point nous sommes tous tributaires les uns des autres. Quand les Prairies connaissent des moments difficiles, toute la voie maritime du Saint-Laurent s'en ressent. Nous réussirons à nous tirer d'affaires, à la condition de nous serrer les coudes.